

<p style="text-align: center;">DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE</p> <p style="text-align: center;">-----</p> <p style="text-align: center;">Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois</p>	<p style="text-align: center;">DU REGISTRE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES USSES ET RHONE</p> <p style="text-align: center;">Séance du 24 Juillet 2018</p>
<p><u>Nombre de Conseillers :</u></p> <p>En exercice : 37 Titulaires Présents : 23 Suppléants Présents : 2 Absents : 8 Pouvoirs : 4 Votants : 29 Pour : 29 Contre : 0 Nul : 0 Abstention : 0</p> <p>N° CC 168/2018</p>	<p>L'an deux mille dix-huit, le vingt-quatre juillet à vingt heures, le Conseil Communautaire Usse et Rhône dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Saint-Germain-sur-Rhône, sous la présidence de Monsieur Paul RANNARD</p> <p>Date de convocation : Le 18 Juillet 2018</p> <p>Présents titulaires : M. Paul RANNARD Président Mesdames, Anne-Marie BAILLEUL, Carole BRETON, Marthe CUTELLE, Mylène DUCLOS, Sylvie TARAGON Messieurs, André-Gilles CHATAGNAT, Louis CHAUMONTET, Emmanuel GEORGES, Thierry DEROBERT, Joseph TRAVAIL, André BOUCHET, Jean-Paul FORESTIER, Jean-Louis MAGNIN, Bernard REVILLON, Bernard CHASSOT, Alain LAMBERT, Michel BOTTERI, Gilles PASCAL, Guy PERRET, Gilles PILLOUX, Stéphane BRUN, Jean-Yves MÂCHARD.</p> <p>Suppléants présents : Serge JOURNAL pour Grégoire LAFAVERGES, Michèle LIARD pour Christian VERMELLE.</p> <p>Pouvoirs : Paulette LENORMAND donne pouvoir à Anne- Marie BAILLEUL, Alain CAMP donne pouvoir à Bernard REVILLON, Carine LAVAL donne pouvoir à Jean-Louis MAGNIN, Bernard THIBOUD donne pouvoir à Paul RANNARD.</p> <p>Absents : Mesdames Estelita LACHENAL, Corinne GUISEPPIN, Christine VIONNET, Messieurs Patrick BLONDET, Alain CHAMOSSET, Pascal COULLOUX, Bruno PENASA, Jean VIOLLET.</p> <p>Monsieur Jean- Paul FORESTIER est désigné secrétaire de séance</p>

OBJET : ASSOCIATIONS - Subvention pour évènement « Roll'Athlon » organisé par « Haut-Rhône N'Rollers ».

Vu la délibération N°140/2018 en date du 12/06/2018 autorisant le versement d'une subvention pour l'organisation de l'évènement « Roll'Athlon » ;

Vu le rejet en date du 27/06/2018, émis par la trésorerie de Seyssel/Frangy indiquant que le bénéficiaire est « Haut Rhône N'Rollers » et non le titre de l'évènement « Roll'Athlon » ;

Considérant que la délibération N° 140/2018 doit être en concordance avec le nom du bénéficiaire.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

DECIDE de modifier les termes de la délibération N°140/2018 du 12/06/2018

REMPLECE le nom de l'évènement « Roll'Athlon » par le nom de l'organisateur soit : **Haut Rhône N'Rollers**

MAINTIENT les autres termes de la délibération (soit 1500 € à verser pour l'année 2018 au titre de soutien aux manifestations se déroulant sur plusieurs communes de la Communauté de Communes Usse et Rhône)

Envoyé en préfecture le 26/07/2018

Reçu en préfecture le 26/07/2018

Affiché le

SLO

ID : 074-200070852-20180724-168_2018-DE

*Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.*

**Pour extrait conforme,
Le Président,
Paul RANNARD**



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.